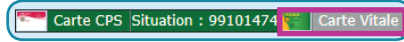


# LA TÉLÉ-EXPERTISE DANS VZ

1. En haut de la page de création de FSE, cliquez sur «Carte Vitale»



2. Lors d'une première télé-expertise pour un patient, il vous faut saisir ses données SESAM-Vitales. Complétez la zone Bénéficiaire et la zone Renseignements médico-administratifs :

→

**Bénéficiaire :**

Nom : TEST Prénom : ALAIN  
 Date de naissance : 1 19 1972 Rang gemellaire : 1  
 Qualité : Assuré  
 NIR individuel (optionnel) : Clé :

**Assuré (si différent du bénéficiaire) :**

Nom : Prénom :  
 Date de naissance : Rang gemellaire : 1

→

**Renseignements médico-administratifs :**

NIR assuré : 172192B999002 Clé : 24  
 Grand régime : Régime général  
 Caisse gestionnaire : 349 Centre gestionnaire : 9881  
 Régime local d'Alsace-Moselle Code couverture (sinon 0) : 0

3. Dans le cadre Empreintes VITALE, tapez le nom de votre patient et cliquez sur « Chercher »

**Empreintes VITALE**

Nom : TEST

Chercher

4. Choisissez le bon patient et cliquez sur "SESAM Sans Vitale"

**Empreintes VITALE**

Nom : TEST

TEST ALAIN 01/19/1972-1 172192B999002

5. Choisissez le confrère à l'initiative de cet acte, ainsi que la date initiale de prescription.

**Prescripteur :**

Date de prescription :

...  
 Contact MEDECIN  
 Nouvel NEURO

6. Saisissez votre acte normalement :

Dom	A partir de		Majoration			Traitement							Montant	Action		
	Date	Heure	Nuit	Férié	Urg.	Acte	Act	Ph	Mod	ANP	Remb	Supl	QDep	AED	Px Unit	
	21/10/2019	12:46				CCAM te1									12	

7. Votre facture est terminée, vous pouvez la valider.